

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00745

Numéro SIREN : 520 355 827

Nom ou dénomination : 1640

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2020 sous le numéro de dépôt 4806

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/4806

Déposant :

Nom/dénomination : 1640

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 520 355 827

N° gestion : 2010 B 00745

SAS 1640

3 boulevard Jean Moulin

Parc Omega

78990 ELANCOURT

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS 1640

3 boulevard Jean Moulin
Parc Omega
78990 ELANCOURT

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 10

TERRACOMPTA

1 bis avenue du Cep

78300 POISSY

0182030133



C. Lumb

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 233	3 416	817	757	61	8.02
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	624 727	388 422	236 305	279 670	43 366	15.51
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	87 452		87 452	109 361	21 909	20.03	
Autres immobilisations financières	98 648		98 648	92 357	6 291	6.81	
Total II	815 059	391 838	423 221	482 144	58 923	12.22	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	421 592		421 592	475 319	53 727	11.30
	Autres créances	438 795		438 795	287 018	151 777	52.88
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	778 246		778 246	893 209	114 963	12.87	
Charges constatées d'avance (3)	58 845		58 845	34 985	23 860	68.20	
Total III	1 697 478		1 697 478	1 690 531	6 947	0.41	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 512 537	391 838	2 120 699	2 172 676	51 976	2.39	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

87 451

24 296

TERRACOMPTA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	253 662		206 859		46 802	22.63
	Report à nouveau	200 000		200 000			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	58 566		46 802		11 763	25.13
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	622 227		563 662		58 566	10.39	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	165 939		260 768		94 829	36.37
	Concours bancaires courants			5 268		5 268	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	487 168		377 909		109 259	28.91	
Dettes fiscales et sociales	181 324		174 547		6 778	3.88	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	664 041		790 522		126 482	16.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 498 472		1 609 014		110 542	6.87
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 120 699		2 172 676		51 976	2.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 413 660 1 443 106

TERRACOMPTA

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	306 489	3 832 160	4 138 649	3 701 608		437 040	11.81
Chiffre d'affaires NET	306 489	3 832 160	4 138 649	3 701 608		437 040	11.81
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 389	20 206		7 183	35.55
Autres produits			78	57		21	36.82
Total des Produits d'exploitation (I)			4 166 116	3 721 871		444 244	11.94
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 052 390	2 739 140		313 250	11.44
Impôts, taxes et versements assimilés			110 739	102 924		7 815	7.59
Salaires et traitements			747 953	702 813		45 140	6.42
Charges sociales			248 069	239 714		8 355	3.49
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			123 661	127 605		3 944	3.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9 150	9 368		218	2.33
Total des Charges d'exploitation (II)			4 291 963	3 921 564		370 399	9.45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			125 847	199 693		73 846	36.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

TERRACOMPTA



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		1 329		914	415	45.33
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		180 220		196 522	16 302	8.30
Total V		181 549		197 436	15 887	8.05
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 416		2 707	1 290	47.68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 416		2 707	1 290	47.68
2. Résultat financier (V-VI)		180 133		194 729	14 597	7.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		54 286		4 963	59 249	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		117		0	117	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		25 436		41 990	16 554	39.42
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		25 553		41 990	16 437	39.15
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		64		2 500	2 436	97.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 939		27 247	23 308	85.54
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		4 002		29 747	25 744	86.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		21 551		12 244	9 307	76.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		17 271		39 522	56 793	143.70
Total des produits (I+III+V+VII)		4 373 218		3 961 298	411 920	10.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 314 652		3 914 496	400 157	10.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		58 566		46 802	11 763	25.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

57 744 46 557

TERRACOMPTA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 120 699.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 138 648.50 Euros et dégageant un bénéfice de 58 565.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a ouvert sur le dernier trimestre un établissement sur Montpellier.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 35 585 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE est principalement affecté au maintien de l'emploi, aux formations, à la prospection de nouveaux marchés, et à la constitution du fond de roulement indispensable à la continuité de l'entreprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

TERRACOMPTA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 687		630
Installations générales agencements aménagements divers	66 074		27 316
Matériel de transport	56 606		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	582 614		56 349
TOTAL	705 294		83 666
Prêts, autres immobilisations financières	201 717		6 291
TOTAL	201 717		6 291
TOTAL GENERAL	914 698		90 586

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		4 083	4 233	
Installations générales agencements aménagements divers			93 390	
Matériel de transport			56 606	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		164 233	474 731	
TOTAL		164 233	624 727	
Prêts, autres immobilisations financières		21 909	186 099	
TOTAL		21 909	186 099	
TOTAL GENERAL		190 225	815 059	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 930	569	4 083	3 416
Installations générales agencements aménagements divers	26 258	14 285	0	40 542
Matériel de transport	37 994	11 324		49 318
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	361 372	97 484	160 294	298 562
TOTAL	425 624	123 093	160 295	388 422
TOTAL GENERAL	432 554	123 662	164 378	391 838

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	569				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 285				
Matériel de transport	11 324				
Matériel de bureau informatique mobilier	97 484				
TOTAL	123 093				
TOTAL GENERAL	123 662				

TERRACOMPTA



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	87 452	87 452	
Autres immobilisations financières	98 648	0	98 648
Autres créances clients	421 592	421 592	
Impôts sur les bénéfices	35 585	35 585	
Taxe sur la valeur ajoutée	135 869	135 869	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 589	1 589	
Divers état et autres collectivités publiques	13 921	13 921	
Débiteurs divers	251 831	227 535	24 296
Charges constatées d'avance	58 845	58 845	
TOTAL	1 105 331	982 387	122 944
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	21 909		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	31	31		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	165 908	81 097	84 811	
Fournisseurs et comptes rattachés	487 168	487 168		
Personnel et comptes rattachés	54 016	54 016		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 494	66 494		
Impôts sur les bénéfices	14 959	14 959		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 174	24 174		
Autres impôts taxes et assimilés	21 682	21 682		
Autres dettes	664 041	664 041		
TOTAL	1 498 472	1 413 660	84 811	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	94 816			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

TERRACOMPTA



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et licences	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 207
Dettes fiscales et sociales	78 891
Autres dettes	2 545
Total	98 675

TERRACOMPTA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	19
Total	26

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		180 220

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

TERRACOMPTA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				339 312	339 312
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				138 158	138 158
- dotations de l'exercice				61 850	61 850
Total				200 008	200 008
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				149 464	149 464
- exercice				57 744	57 744
Total				207 208	207 208
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				3 333	3 333
- entre 1 et 5 ans				22 323	22 323
Total				25 656	25 656

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- produits cessions d éléments actifs	25 436	775000
- profit exceptionnel	117	771000
Total	25 553	
Charges exceptionnelles		
- pénalité sur marches	64	671100
- valeur net comptable d éléments cédés	3 939	675000
Total	4 003	

TERRACOMPTA



C. Fluit

1640

SAS
Au capital de 100.000 €
Siège social : 3 boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt

R.C.S. Versailles B 520 355 827

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2019

L'an 2019

Le 26 juin à 10H00

Au siège social de la société

Les associés de la SAS 1640 au capital de 100 000 € divisé en 10 000 actions de 10 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

SONT PRÉSENTS

Les associés :

- S.À.R.L. D&C MANAGEMENT (519 807 457) dont le siège social est 18 route du Boissard (78890) GARANCIERES représentée par son Gérant Monsieur Matthieu BERNARD
- S.À.R.L. 140 INVEST (530 071 034) dont le siège social est 3 boulevard Jean Moulin (78990) ELANCOURT représentée par son Gérant Monsieur Matthieu BERNARD
- S.À.R.L. RIVOKALYS (821 741 709) dont le siège social est 8 avenue du Général Dubail (78100) SAINT-GERMAIN-EN-LAYE représentée par son Gérant Monsieur Vincent RIVOALEN
- S.À.R.L. TGSAM (828 080 192) dont le siège social est 6 rue Erik Satie (78330) FONTENAY-LE-FLEURY représentée par son Gérant Monsieur Nicolas FOUGEROUSE
- S.À.R.L. REDSCREEN (825 066 434) dont le siège social est 3-5 rue du d'Alsace

1

IR
NF
CP

(78600) MAISONS-LAFFITTE représentée par son gérant Monsieur Guillaume BERNARD

Le commissaire aux comptes titulaire :

- HOCHÉ AUDIT (309 566 537) dont le siège social est 7 bis rue de Monceau (75008) PARIS représentée par Madame Laurence ZERMATI

Monsieur Matthieu BERNARD, représentant de la S.À.R.L. D&C MANAGEMENT, préside la séance.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Lecture du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Lecture du rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société et ses dirigeants ou ses associés.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice.

Il dispose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres les documents suivants :

- La feuille de présence
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes
- Le rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes

Il constate que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président donne lecture des documents ci-dessus mis à disposition de l'assemblée et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve ces comptes, tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 58 566 €.

R CB DF ct



C. Laffitte

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de (39 065) Euros se rapportant à des locations financières non déductibles relatives au parc automobile composé de cinq véhicules de tourisme et à (64) Euros d'amendes et de pénalités.

L'Assemblée Générale prend note que la société a réglée, au titre de l'exercice 2018, un impôt sur les sociétés égal à (17 271) Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 58 566 Euros de la façon suivante :

- A hauteur de 58 566 Euros aux autres réserves qui se trouvent portées à la somme de 312 227 Euros au terme de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve expressément ledit rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

✓ 3 G.P. NHJ of

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par les associés.



S.À.R.L. D&C MANAGEMENT
Matthieu BERNARD



S.À.R.L. 140 INVEST
Matthieu BERNARD



S.À.R.L. RIVOKALYS
Vincent RIVOALEN



S.À.R.L. TGSAM
Nicolas FOUGEROUSE



S.À.R.L. REDSCREEN
Guillaume BERNARD

1640

SAS
Au capital de 100.000 €
Siège social : 3 boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt

R.C.S. Versailles B 520 355 827

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2019

L'an 2019

Le 26 juin à 10H00

Au siège social de la société

Les associés de la SAS 1640 au capital de 100 000 € divisé en 10 000 actions de 10 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

SONT PRÉSENTS

Les associés :

- S.À.R.L. D&C MANAGEMENT (519 807 457) dont le siège social est 18 route du Boissard (78890) GARANCIERES représentée par son Gérant Monsieur Matthieu BERNARD
- S.À.R.L. 140 INVEST (530 071 034) dont le siège social est 3 boulevard Jean Moulin (78990) ELANCOURT représentée par son Gérant Monsieur Matthieu BERNARD
- S.À.R.L. RIVOKALYS (821 741 709) dont le siège social est 8 avenue du Général Dubail (78100) SAINT-GERMAIN-EN-LAYE représentée par son Gérant Monsieur Vincent RIVOALEN
- S.À.R.L. TGSAM (828 080 192) dont le siège social est 6 rue Erik Satie (78330) FONTENAY-LE-FLEURY représentée par son Gérant Monsieur Nicolas FOUGEROUSE
- S.À.R.L. REDSCREEN (825 066 434) dont le siège social est 3-5 rue du d'Alsace

1

IR
NF
CP

(78600) MAISONS-LAFFITTE représentée par son gérant Monsieur Guillaume BERNARD

Le commissaire aux comptes titulaire :

- HOCHÉ AUDIT (309 566 537) dont le siège social est 7 bis rue de Monceau (75008) PARIS représentée par Madame Laurence ZERMATI

Monsieur Matthieu BERNARD, représentant de la S.À.R.L. D&C MANAGEMENT, préside la séance.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Lecture du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Lecture du rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société et ses dirigeants ou ses associés.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice.

Il dispose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres les documents suivants :

- La feuille de présence
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes
- Le rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes

Il constate que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président donne lecture des documents ci-dessus mis à disposition de l'assemblée et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve ces comptes, tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 58 566 €.

R CB DF ct



C. L...

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de (39 065) Euros se rapportant à des locations financières non déductibles relatives au parc automobile composé de cinq véhicules de tourisme et à (64) Euros d'amendes et de pénalités.

L'Assemblée Générale prend note que la société a réglée, au titre de l'exercice 2018, un impôt sur les sociétés égal à (17 271) Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 58 566 Euros de la façon suivante :

- A hauteur de 58 566 Euros aux autres réserves qui se trouvent portées à la somme de 312 227 Euros au terme de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve expressément ledit rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

✓ 3 G.P. NHJ of

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par les associés.



S.À.R.L. D&C MANAGEMENT
Matthieu BERNARD



S.À.R.L. 140 INVEST
Matthieu BERNARD



S.À.R.L. RIVOKALYS
Vincent RIVOALEN



S.À.R.L. TGSAM
Nicolas FOUGEROUSE



S.À.R.L. REDSCREEN
Guillaume BERNARD

1640

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**



Cabinet Hoche Audit
7bis, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. 01 42 12 80 50
Fax 01 42 12 80 70
contact@hoche-audit.fr

www.hoche-audit.fr



C. Plu

Comptable
des Comptes

75008 PARIS

1640

**SAS au capital de 100 000 euros
3, boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**



C. Plu

générale de la société 1640,

OPINION

En vertu de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons vérifié les comptes annuels de la société 1640 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les comptes sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

CONCLUSION

dit

En vertu de notre mandat, nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les limites de notre mission qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «
des missions du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

En réalisant notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont imposées par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

CONFORMITE AVEC LE CADRE REGLEMENTAIRE

En vertu des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la vérification des comptes annuels, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes :



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Pluot', is written over the bottom right corner of the page.

jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes exercice.

ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'avis sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

l'existence des dépréciations de créances clients selon les modalités décrites dans la note « des créances » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes visées ci-dessus et des informations fournies en annexe, et mis en œuvre des procédures de vérification par sondage l'application de cette approche.

REMARQUES SPECIFIQUES

Le présent audit a été effectué conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en matière de vérification des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'y a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels de la société aux associés.

REMARQUES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE COMITE DE VERIFICATION D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

La direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle exerce à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives de celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En matière de comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société de poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Pluot', is written over the bottom right corner of the page.

continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son
quels ont été arrêtés par le Président de la société.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

ent d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir
raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas
significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans
qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de
de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes
erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement
qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions
que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des
ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en
le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies
significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en
œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime
pertinents et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie
significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative
provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions
de données, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



C. Plu

onnaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur du contrôle interne ;

le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère de des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les ont fournies dans les comptes annuels ;

le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable unité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une e significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des ces ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité ion. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des e son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de rtitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il e certification avec réserve ou un refus de certifier ;

la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels s opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 11 juin 2019



Le Commissaire aux Comptes
SA HOCHÉ AUDIT
représentée par Laurence ZERMATI

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
bilaires	4 233	3 416	817	757	61	8.02	
elles							
et outillage	624 727	388 422	236 305	279 670	43 366	15.51	
es							
ions	87 452		87 452	109 361	21 909	20.03	
s	98 648		98 648	92 357	6 291	6.81	
	815 059	391 838	423 221	482 144	58 923	12.22	
ements							
s							
mandes	421 592		421 592	475 319	53 727	11.30	
s	438 795		438 795	287 018	151 777	52.88	
	778 246		778 246	893 209	114 963	12.87	
	58 845		58 845	34 985	23 860	68.20	
	1 697 478		1 697 478	1 690 531	6 947	0.41	
(V)							
ions (V)							
IV+V+VI)	2 512 537	391 838	2 120 699	2 172 676	51 976	2.39	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

87 451
24 296

TERRACOMPTA



C. Plu

IF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
100 000) d'apport	100 000		100 000			
contractuelles	10 000		10 000			
	253 662		206 859		46 802	22.63
	200 000		200 000			
(bénéfice ou perte)	58 566		46 802		11 763	25.13
	622 227		563 662		58 566	10.39
s participatifs						
ertibles						
ements de crédit	165 939		260 768		94 829	36.37
es diverses			5 268		5 268	100.00
r commandes en cours						
tes rattachés	487 168		377 909		109 259	28.91
comptes rattachés	181 324		174 547		6 778	3.88
	664 041		790 522		126 482	16.00
	1 498 472		1 609 014		110 542	6.87
(+III+IV+V)	2 120 699		2 172 676		51 976	2.39

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 413 660

1 443 106

TERRACOMPTA



C. Plu

LTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
	306 489	3 832 160	4 138 649	3 701 608		437 040	11.81
	306 489	3 832 160	4 138 649	3 701 608		437 040	11.81
s (et amortissements), transferts de charges			27 389 78	20 206 57		7 183 21	35.55 36.82
(D)			4 166 116	3 721 871		444 244	11.94
s approvisionnements s et autres approvisionnements)			3 052 390 110 739 747 953 248 069	2 739 140 102 924 702 813 239 714		313 250 7 815 45 140 8 355	11.44 7.59 6.42 3.49
éciations s aux amortissements s aux dépréciations s aux dépréciations			123 661	127 605		3 944	3.09
			9 150	9 368		218	2.33
(D)			4 291 963	3 921 564		370 399	9.45
			125 847	199 693		73 846	36.98
tion faites en commun							
(II)							
(IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

TERRACOMPTA



C. L...

LTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
(3) es et créances de l'actif immobilisé (3)	1 329		914		415	45.33
(3) ons, transferts de charges						
mobilières de placement	180 220		196 522		16 302	8.30
	181 549		197 436		15 887	8.05
ciations et provisions	1 416		2 707		1 290	47.68
s mobilières de placement						
	1 416		2 707		1 290	47.68
	180 133		194 729		14 597	7.50
(-II+III-IV+V-VI)	54 286		4 963		59 249	NS
de gestion	117		0		117	NS
en capital	25 436		41 990		16 554	39.42
ns, transferts de charges						
	25 553		41 990		16 437	39.15
s de gestion	64		2 500		2 436	97.46
s en capital	3 939		27 247		23 308	85.54
ciations et provisions						
	4 002		29 747		25 744	86.55
	21 551		12 244		9 307	76.02
de l'entreprise (IX)	17 271		39 522		56 793	143.70
	4 373 218		3 961 298		411 920	10.40
(IX+X)	4 314 652		3 914 496		400 157	10.22
uits - total des charges)	58 566		46 802		11 763	25.13
	57 744		46 557			

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

TERRACOMPTA



C. Plu

2/2018

en avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 120 699.28
 compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre
 4 138 648.50 Euros et dégageant un bénéfice de 58 565.75 Euros.

de durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes

STIQUES DE L'EXERCICE

ert sur le dernier trimestre un établissement sur Montpellier.

ODES COMPTABLES -

as générales

l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles
 s le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et
 Comptable Général 2016.

base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est
 coûts historiques.

comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du
 rce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC
 règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan
 al applicable à la clôture de l'exercice.

au CICE

ilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à
 CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de
 société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
 cipalement affecté au maintien de l'emploi, aux formations, à la
 ouveaux marchés, et à la constitution du fond de roulement
 a continuité de l'entreprise.

INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

TERRACOMPTA

Page 32 sur 37



C. Plumb

2/2018

ns

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Corporelles	7 687		630
Aménagements divers	66 074		27 316
	56 606		
Mobilier	582 614		56 349
	705 294		83 666
Immobilisations financières	201 717		6 291
	201 717		6 291
TOTAL GENERAL	914 698		90 586

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
		4 083	4 233	
Aménagements divers			93 390	
			56 606	
Mobilier		164 233	474 731	
		164 233	624 727	
Immobilisations financières		21 909	186 099	
		21 909	186 099	
TOTAL GENERAL		190 225	815 059	

ts

de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
	6 930	569	4 083	3 416
Aménagements divers	26 258	14 285	0	40 542
	37 994	11 324		49 318
Mobilier	361 372	97 484	160 294	298 562
	425 624	123 093	160 295	388 422
TOTAL GENERAL	432 554	123 662	164 378	391 838

	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
AL	569				
	14 285				
	11 324				
Mobilier	97 484				
AL	123 093				
L	123 662				

TERRACOMPTA



C. Plant

2/2018

Créances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	87 452	87 452	
	98 648	0	98 648
	421 592	421 592	
	35 585	35 585	
	135 869	135 869	
Assimilés	1 589	1 589	
Politiques	13 921	13 921	
	251 831	227 535	24 296
	58 845	58 845	
TOTAL	1 105 331	982 387	122 944
En cours d'exercice	21 909		

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Maximum à l'origine	31	31		
De 1 an à l'origine	165 908	81 097	84 811	
	487 168	487 168		
	54 016	54 016		
Sociaux	66 494	66 494		
	14 959	14 959		
	24 174	24 174		
	21 682	21 682		
	664 041	664 041		
TOTAL	1 498 472	1 413 660	84 811	
Excise	94 816			

Patrimoine social

Titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	10 000			10 000

Immobilisations corporelles

des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état des biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

2/2018

Amortissements

Les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Mode	Durée
Immobilisations	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel	Linéaire	5 ans
	Linéaire	5 ans
	Linéaire	1 à 5 ans
	Linéaire	3 à 10 ans

Les immobilisations et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les immobilisations amortissables ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Provisions et des dettes

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Provisions sur créances des établissements de crédit	31
Provisions sur créances rattachées	17 207
	78 891
	2 545
	98 675

TERRACOMPTA



C. Plu

2/2018

INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

	Personnel salarié
	7
	19
	26

Financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
		180 220

FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -snnésus

TERRACOMPTA

Page 36 sur 37



C. Plu

2/2018

3-14; PCG Art.531-2/9)

	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
				339 312	339 312
rs				138 158	138 158
				61 850	61 850
				200 008	200 008
rs				149 464	149 464
				57 744	57 744
				207 208	207 208
				3 333	3 333
				22 323	22 323
				25 656	25 656

de pensions et retraites

gné aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
n pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

COMPLEMENTAIRES -**ceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
ements actifs	25 436	775000
	117	771000
	25 553	
ements cedes	64	671100
	3 939	675000
	4 003	

TERRACOMPTA

Pour copie certifiée conforme délivrée le 11/05/2020
Page 37 sur 37



C. Plu